



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

**Province de Québec
Comté de Témiscamingue
Municipalité de Lorrainville**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, le **mardi 13 avril 2021 à 19 h**, dûment convoquée et tenue selon la loi à la salle du conseil, située au 2, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Lorrainville, **exceptionnellement sans la présence du public**, en raison de la COVID-19, tel qu'autorisé en vertu de l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 qui dit que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres, le tout suivant le prolongement de l'état d'urgence jusqu'au 16 avril 2021, par l'arrêté ministériel 2021-021.

Sont présents :

M. Jacques Boucher, conseiller n° 1 (par Zoom)
M^{me} Mélanie Roy, conseillère n° 2 (en présentiel)
M. Alain Pelletier, conseiller n° 3 (par Zoom)
M^{me} Aline Beauregard, conseillère n° 4 (en présentiel)
M. Réjean Paquin, conseiller n° 5 (par Zoom)
M. Gaétan Rocheleau, conseiller n° 6 (par Zoom)

Formant quorum sous la présidence de M. Simon Gélinas, maire, présent au bureau municipal de Lorrainville

Présence également de M^{me} Francyne Bleau, directrice générale/ secrétaire-trésorière, au bureau municipal de Lorrainville

8287-04-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Mélanie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

« Adopté »

8288-04-21

Constater que l'avis de convocation a été signifié

Il est proposé par M. Jacques Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'avis de convocation a été signifié en main propre le 30 mars 2021 aux sept élus.

« Adopté »



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE
2, rue St-Jean-Baptiste Est, C.P. 218
Lorrainville (Québec) J0Z 2R0
Tél. : 819 625-2167 / Fax : 819 625-2380
lorrainville@lorrainville.ca
www.lorrainville.ca

8289-04-21

Présentation des états financiers 2020 par le comptable Daniel Tétreault

Monsieur Daniel Tétreault, auditeur externe, présente et explique les états financiers 2020.

Il est proposé par M. Alain Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville a bien écouté les explications sur les états financiers et les statistiques présentées.

« Adopté »

8290-04-21

Adoption des états financiers 2020

Il est proposé par M^{me} Aline Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville adopte les états financiers 2020, présenté par la firme comptable Daniel Tétreault, CPA inc.

« Adopté »

8291-04-21

Nomination de la firme comptable pour 2021

Il est proposé par M. Gaétan Rocheleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Lorrainville nomme la firme comptable Daniel Tétreault, CPA inc. comme auditeur externe pour produire les états financiers 2021.

« Adopté »

Période de questions

Les élus ont posé leurs questions au fur et à mesure de la présentation.

8292-04-21

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Réjean Paquin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'assemblée soit levée. Il est 19 h 20.

« Adopté »

Simon Gélinas
Maire

Francyne Bleau, g.m.a.
Directrice générale/
secrétaire-trésorière

« Je, Simon Gélinas, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal. »